

FRAIS FIXES		Euros
Droits d'adhésion		Néant
Cotisation club annuelle	+ 25 ans	200,00
	- 25 ans	100,00
Licence fédérale annuelle		96,00
Info Pilote (journal fédéral) : abonnement annuel		49,00
Cotisation annuelle AUAPC (association des usagers de l'aérodrome)		8,00
Visite médicale	environ	80,00
Carnet de vol		19,00
Manuel du pilote privé PPL Mermoz (version papier)		75,00
<ul> <li>Complément pour version numérique Mermoz (si achat version papier)</li> </ul>		17,00
Manuel du pilote privé PPL Mermoz (version numérique)		57,00
<ul> <li>Complément pour version papier Mermoz (si achat version numérique)</li> </ul>		31,00
E-learning Mermoz		70,00
Pack PPL Théorique Mermoz (cours E-learning + manuel du pilote privé PPL papier)		129,00
Cartes et divers (sur un an)	environ	110,00

## TARIFS AVIONS et ÉCOLE

ÉCOL	LE et VOYAGE	Solo euros / h	Avec instructeur euros / h
Piper J3		115,20	154,20
Piper PA19		129,60	168,60
Cessna F 150		138,00	177,00
Robin DR 300/108 "2+2"		147,00	186,00
Cessna F 152		150,60	189,60
Robin DR 400/120 "Petit	Prince"	152,40	191,40
Cessna F 172 "Skyhawk"	,	186,60	225,60
Cessna FR 172 J "Rocket" (classé IFR)		220,20	259,20
Cessna 172 RG "Cutlass" (classé IFR)		237,00	276,00
Cessna 182 T Glass Cockpit "G1000"(classé IFR)		332,40	371,40
Simu Cessna 172 RG	VFR / IFR	30,00	69,00
Instruction au sol	Cours individuels (par heure)		39,00
	Cycle complet de cours collectifs (11 séances de 2 à 3 heures environ chacune) Offert aux jeunes de moins de 21 ans titulaires du BIA et formés au club		230,00

**Temps de vol** : minimum requis par la réglementation EASA de l'aviation civile pour obtenir les licences : LAPL 30 heures – PPL (avion) 45 heures Autorisation ABL possible après 6 heures de vol minimum en double commande et 20 atterrissages en solo

<sup>&</sup>gt; Ces tarifs peuvent être soumis à une augmentation ou diminution, notamment en fonction du prix du carburant et / ou de la variation du cours euro / dollar

## **PAIEMENT**

## Au club

- L'Aéro-Club n'ayant pas vocation à faire crédit, les vols doivent être réglés au plus-tard lors de chaque vol.
- Par débit d'un compte préalablement approvisionné.
- Par virement
- Par chèque après chaque vol ou par Carte Bleue (Visa, Mastercard).
- Par chèque *Hispano-Suiza* d'une valeur de 100 euros chacun pour un règlement en espèces, (achat de chèques *Hispano-Suiza* obligatoire).
  - L'achat d'un carnet de 25 chèques *Hispano-Suiza* ou le versement de 2 500 euros <u>par chèqueou virement uniquement, à l'exclusion des espèces et des cartes de crédit</u> en avance sur compte et utilisables exclusivement pour régler les vols et l'instruction individuelle, donne droit à un bonus de 4 %, soit 100 euros.
  - Les comités d'entreprise, particulièrement concernés par cet avantage, peuvent rétrocéder ceschèques *Hispano-Suiza* en diminuant le prix de revente du montant de la subvention qu'ils accordent éventuellement.
- ➢ Il est rappelé que la règlementation fiscale interdit les règlements en espèces de plus de 1000 euros par an et par adhérent.

## Sur l'espace membres

Par Carte Bleue (Visa, Mastercard)